Siparex XAnge Venture

LETTRE ANNUELLE
FCPI SIPAREX INNOVATION 2011

AU 31 MARS 2020

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI Siparex Innovation 2011 dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Au cours de l'exercice 2019, le Fonds a procédé à la cession définitive des titres détenus dans la société Perion.

Au 31 mars 2020, le Fonds détient deux participations actives dans son portefeuille Fep Finance (marque Sparklane) et Quadrille Ingénierie.

Dans la section « Focus Participation » en page 2 de cette lettre annuelle, nous vous détaillons l'évolution de la société Perion ainsi que l'évolution de la société Quadrille Ingénierie.

Dans le cadre de la gestion de la fin de vie du Fonds, l'équipe d'investisseurs poursuit les démarches pour céder les titres des participations détenus. La société de Gestion procédera à la liquidation du Fonds et à la distribution de ses actifs après la cession de la dernière participation. Vous en serez informé par courrier.

Au mois de juillet 2019, Le FCPI Siparex Innovation 2011 a procédé à **sa deuxième distribution partielle d'un montant de 83 € par part A**, le 5 juillet 2019. Cette opération représente 16,60 % de la valeur nominale des parts (500 €).

Cette distribution fait suite à une première distribution, réalisée au mois de juin 2016, d'un montant de 160 € par part A.

A l'issue de cette 2ème distribution, **le montant total distribué s'élève ainsi à 243 € par part A, soit 48,60 % de sa valeur à la souscription.** Pour mémoire, ce fonds donnait droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 25% du montant de la souscription.

Nous vous rappelons que le Fonds est en liquidation depuis le 28 juin 2019 et que les demandes de rachats de parts, y compris dérogatoires, sont bloquées depuis cette date. Un courrier vous informant de la distribution et de la mise en liquidation vous a été envoyé en juin 2019.

Comme évoqué dans la lettre précédente, le Fonds a été prorogé pour une troisième et dernière fois jusqu'au 30 décembre 2020.

Depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'équipe d'investissement s'est mobilisée auprès des participations du portefeuille afin de leur apporter conseils et support dans cette période nécessitant agilité et adaptation.

Nous vous précisons également que depuis le 1er octobre 2019, la société de gestion Siparex Proximité Innovation a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais **Siparex XAnge Venture**.

L'objectif de notre société de gestion est de soutenir l'entrepreneuriat, développer l'innovation et contribuer au maintien et à la création d'emplois durables.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur **www.siparexfondsfiscaux.com**

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition

Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

1 — PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc…) et de l'impact. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, sans que cet accompagnement ne constitue en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 — FOCUS PARTICIPATIONS

La société de gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer les droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

CESSION
PERION

Le FCPI Siparex Innovation 2011 est entré au capital de la société Perion lors de la cession de la start up Makemereach en 2015 au cours de laquelle une partie du prix avait été payée en titres Perion Network (coté au Nasdaq). Créée en 2000 à Holon en Israël, Perion fournit des solutions pour développer la promotion et la monétisation des sites internet et d'applications pour les marques et des éditeurs. Ses clients ont ainsi accès à ses quatre plateformes digitales : Undertone, Codefuel, Smilebox et MakemeReach. Perion, a une présence internationale grâce à ses 8 bureaux aux Etats-Unis dont Washington, New York et Los Angeles, 4 bureaux en France et d'autres en Espagne, Royaume-Uni et Ukraine. L'intégralité des titres détenus a été cédée sur le marché.

ÉVÉNEMENT
QUADRILLE INGÉNIERIE

Créée en 1998, la société Quadrille ingénierie est un éditeur de logiciel spécialisé dans les solutions de télévision numérique innovantes et audiovisuelles. Elle propose une large gamme de produits et services dont en autre la distribution de contenus vidéos pour les retransmissions (replay) aux opérateurs de services de l'industrie des Médias et des Télécoms.

Quadrille Ingénierie déploie sa solution auprès de Canal +, Canal Satellite ainsi que plusieurs opérateurs satellitaires.

Par ailleurs, au cours du 1er semestre 2020, Quadrille Ingénierie a signé un partenariat stratégique avec la société française Easybroadcast afin d'accroître sa capacité à déployer sa solution en environnement hybride – diffusion / haut débit (broadcast/broadband).

Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

3 — FCPI SIPAREX INNOVATION 2011

Avantage fiscal à l'entrée**
IR 25 %

** sous réserve de respecter les conditions fiscales et notamment la durée de détention

SITUATION AU 31 MARS 2020

Actif net du Fonds au 31/03/20	3 054 K€
Valeur de souscription	500,00 €
Distributions totales	243,29 €
Valeur liquidative au 31/03/20	136,06 €
Valeur liquidative + distributions au 31/03/20	379,35 €
Évolution sur 1 an	-6,58 %
Évolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)*	-24,13 %
Évolution depuis l'origine (avec avantage fiscal)*	0,87 %

* hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE

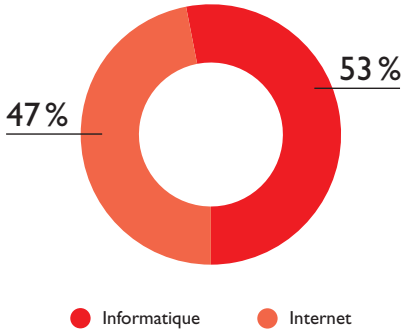

PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2020

FEP FINANCE (MARQUE SPARKLANE)	Éditeur de logiciel de prospection commerciale reposant sur l'intelligence artificielle
QUADRILLE	Éditeur de logiciels de distribution de contenus vidéo sécurisés

Autres placements — Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires. Il est rappelé que l'objectif sur cette classe d'actifs est de conserver la trésorerie nécessaire aux éventuels refinancements des sociétés du portefeuille.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR 0010927301
Agrément AMF	FDS37272
Date de création	30/12/2010
Durée de vie	7 ans
Prorogation	3ème et dernière prorogation en cours

Date de fin de vie minimum	31/12/2017
Date de fin de vie maximum	31/12/2020
Rachats de parts bloqués jusqu'a (1)	Fin de vie du Fonds

(1) Les rachats de parts sont bloqués depuis l'entrée en liquidation du Fonds le 28 juin 2019 afin de respecter la stricte égalité entre tous les porteurs de parts.

Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FCPI SIPAREX INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la société de gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €) FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)									
			31/03/2011	31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019	31/03/2020
FCPI SIPAREX INNOVATION 2010	2009	Valeur liquidative + distributions	465,05	475,85	513,41	516,77	479,89	492,91	487,26	449,91	449,49	410,98
		Montant des frais cumulés	**25,80**	**45,67**	**66,76**	**86,34**	**105,35**	**126,28**	**137,52**	**147,91**	**159,57**	**165,03**
FCPI SIPAREX INNOVATION 2011	2010	Valeur liquidative + distributions	490,43	472,68	461,63	439,30	477,89	446,92	473,72	387,24	406,05	379,35
		Montant des frais cumulés	**12,21**	**30,86**	**47,32**	**66,22**	**87,76**	**107,83**	**126,55**	**145,13**	**164,79**	**174,03**
FCPI SIPAREX INNOVATION 2012	2011	Valeur liquidative + distributions			445,44	440,18	399,29	424,93	438,34	441,17	428,55	276,03
		Montant des frais cumulés			**30,09**	**50,90**	**70,71**	**90,16**	**110,13**	**130,89**	**153,72**	**167,96**
FCPI SIPAREX INNOVATION 2013	2012	Valeur liquidative + distributions				495,16	477,64	656,65	620,10	650,18	635,91	559,83
		Montant des frais cumulés				**29,37**	**49,19**	**70,16**	**89,62**	**109,66**	**132,08**	**152,27**
FCPI SIPAREX INNOVATION 2014	2013	Valeur liquidative + distributions					470,60	655,50	624,12	382,22	354,87	241,63
		Montant des frais cumulés					**30,70**	**51,34**	**73,11**	**96,07**	**117,67**	**142,45**
FCPI SIPAREX INNOVATION 2015	2014	Valeur liquidative + distributions						546,61	472,43	305,60	287,81	159,13
		Montant des frais cumulés						**27,76**	**49,38**	**72,00**	**93,11**	**115,88**
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2016	2015	Valeur liquidative + distributions							476,05	401,32	447,07	396,08
		Montant des frais cumulés							**28,13**	**49,24**	**70,43**	**91,92**
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2017	2016	Valeur liquidative + distributions								440,61	430,58	391,21
		Montant des frais cumulés								**27,95**	**49,24**	**70,95**
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2018	2017	Valeur liquidative + distributions								490,67	474,32	426,48
		Montant des frais cumulés								**6,21**	**33,02**	**54,40**
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2019	2018	Valeur liquidative + distributions									496,57	468,83
		Montant des frais cumulés									**5,43**	**30,26**

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une methode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 1er août 2011 pris pour l'application du décret n° 2011-924 du 1er août 2011 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

AVERTISSEMENT

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

— Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la société de gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.

— Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.

— Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des entreprises dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet **www.siparexfondsfiscaux.com**

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La société de gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la société de gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa société de gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition.

XAnge
Siparex XAnge Venture

27, rue Marbeuf
75008 Paris
T. 01 53 93 00 90

serviceclients@siparex.com
siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 245 200 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 – N°TVA : FR 24 452 276 181

Photos : Shutterstock - DR - Source : Siparex XAnge Venture, mars 2020.